

# Licence professionnelle

**Aménagement Paysager  
parcours Gestion Différenciée**



# La gestion différenciée, entre transversalité des enjeux et variabilité des actions

**La gestion différenciée** permet de varier et d'adapter l'entretien d'un espace en fonction de ses usages ou des intérêts écologique ou paysager qu'il présente. C'est aussi une gestion des espaces verts plus proche et plus respectueuse de la nature. Elle concerne à la fois les milieux naturels (zones humides, forêts, etc.) les milieux créés par l'homme (espaces verts comme bordures de routes, ronds-points, jardins municipaux, etc.) et les jardins des particuliers (dans ce dernier cas, on parle aussi de "jardin au naturel"). Il s'agit de gérer durablement ces zones dans un souci écologique, économique et social en fonction des besoins. (d'après le Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut)

## Des enjeux centrés autour du développement durable mais pas que !

La gestion différenciée ainsi que l'aménagement durable de nos espaces publics s'intéressent à de multiples enjeux centrés autour des Objectifs de Développement Durable (ODD - Nations Unies) de nos territoires. Aujourd'hui et avec la raréfaction des espaces naturels et semi-naturels, il est important de leur attribuer une plurifonctionnalité ainsi que de saisir les services écosystémiques qu'ils peuvent rendre à notre société.

### • enjeux environnementaux

- **préserver et enrichir la biodiversité** des espaces naturels et des espaces urbains à caractère naturel,
- **supprimer** les intrants phytosanitaires,
- **valoriser les déchets verts** : paillage pour diminuer la fréquence d'arrosage, compostage pour créer un fertilisant naturel qui enrichit le sol...
- **limiter l'utilisation de bâches plastiques** et tissées,

### • enjeux culturels

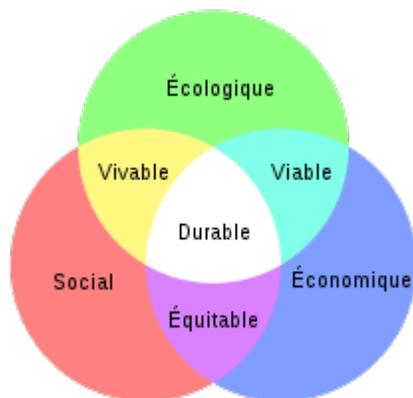
- **privilégier les essences locales** pour valoriser l'identité des paysages communaux,
- **distinguer les sites** de prestige et patrimoniaux,
- **diversifier et transmettre le savoir-faire** et l'art du jardinier,

### • enjeux sociaux

- **limiter l'exposition** des agents et des habitants **aux produits phytosanitaires**,
- **favoriser l'autonomie** des agents,
- **améliorer le cadre de vie** des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces,
- **sensibiliser le grand public** à l'environnement,

### • enjeux économiques

- **optimiser les moyens humains, matériels et financiers**,
- **maîtriser les temps de travaux**,
- **adapter le matériel** (faucheuse, broyeur, balayeuse...).



## Parole de Pro

 Thomas Lorenc > intervenant professionnel (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) > modules de diagnostic de territoire et gestion de projet

« La gestion différenciée peut relever de la philosophie au premier abord, en réalité elle est une véritable opportunité pour les gestionnaires d'espaces (publics et privés), ces derniers s'inscrivant dans une véritable démarche réflexive. C'est l'occasion pour eux de travailler en mode projet, de décloisonner les services et de valoriser les services écosystémiques rendus par ces espaces. Enfin, c'est un véritable outil de participation citoyenne et de réappropriation des espaces. »



# Un programme universitaire adaptatif et une équipe pédagogique pluridisciplinaire

## La programme universitaire

Un programme universitaire s'échelonnant sur plusieurs années vient d'être mise en place à la rentrée 2021. Il est le fruit d'un groupe de travail collaboratif réunissant les enseignants de l'université ainsi que les professionnels intervenant au sein de la formation. Le but est d'adapter l'offre d'enseignement aux attentes professionnelles du secteur du paysage.

Ainsi, pour répondre aux multiples enjeux de la gestion différenciée et de l'aménagement durable de nos espaces publics, le programme universitaire comporte 6 unités d'enseignement elles-mêmes découpées en plusieurs modules répartis sur deux semestres.

Le programme universitaire est construit comme un phasage d'une démarche de projet. Il a été renforcé sur l'aménagement et la gestion du paysage par l'ajout de cours portant sur la concertation, la sensibilisation et la médiation, en réponse aux problématiques soulevées par les professionnels et aux volontés de nos institutions publiques de faire participer davantage le public dans l'aménagement de nos territoires.

Vous pouvez retrouver le programme universitaire complet à l'adresse suivante :

[http://formations.univ-artois.fr/cdm/fr-FR/fiche/do-presentation-FR\\_RNE\\_0623957P\\_PR\\_HP3PAYS150](http://formations.univ-artois.fr/cdm/fr-FR/fiche/do-presentation-FR_RNE_0623957P_PR_HP3PAYS150)

## L'équipe pédagogique

L'équipe enseignante se compose d'une vingtaine d'enseignants aux profils diversifiés mais complémentaires. Plus de 70 % d'entre eux sont des intervenants issus d'institutions publiques, de bureaux d'études et de cabinets de paysagistes, renforçant ainsi l'ouverture de la formation vers le milieu professionnel.

La formation ne dépassant pas le seuil annuel de 20 étudiants permet aux enseignants de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques adaptées au profil de chacun. Ainsi, un important volume d'heures est consacré aux découvertes professionnelles sur le terrain.



## Parole de Pro



Fabien Roussel > responsable de la formation et maître de conférence en Géographie > module Système d'information géographique



*«Le cadre universitaire est une opportunité pour des étudiants formés aux techniques de l'aménagement paysager et de la gestion des milieux naturels d'acquérir une expertise dans l'analyse territoriale et dans la gouvernance des enjeux environnementaux, sociaux, économiques relatifs aux espaces verts. Ce cadre constitue aussi une ouverture dans le travail collectif au contact d'étudiants et d'intervenants d'horizons variés.»*

# La construction d'un projet professionnel collectif durant la formation : le projet tuteuré

## Qu'est ce que le projet tuteuré ?

Le projet tuteuré est un travail de groupe en mode « professionnel » qui réunit les étudiants sur une période de l'année et sur un lieu donné afin de répondre à une commande contextualisée au sein d'un cahier des charges.

Les étudiants alternent ainsi entre des périodes d'autonomie sur le site d'étude et des périodes encadrées par des intervenants de la Licence Professionnelle. Cela permet d'apporter une posture professionnelle et d'orienter la réflexion du projet selon le diagnostic réalisé, les attentes des usagers tout en s'inscrivant dans une démarche durable de gestion et d'aménagement de l'espace public.

Le projet tuteuré permet aux étudiants de :

- 1 mettre en pratique les savoirs acquis au cours de la formation
- 2 travailler au sein d'une équipe sous contraintes de temps et de moyens
- 3 démontrer leurs capacités d'initiatives, d'autonomie et de responsabilité
- 4 répondre à une demande réelle en analysant une situation et en proposant une solution adaptée



## Les lieux et sujets déjà abordés :

Les lieux où peuvent se dérouler le projet tuteuré sont diversifiés. Cela peut être à l'échelle d'un parc urbain, les espaces verts d'un hôpital ou encore les espaces d'accompagnement du bâti au sein d'un village. Vous l'aurez compris, chaque année le projet tuteuré est unique, cela vous permet ainsi qu'aux enseignants de porter un regard neuf sur l'espace.

## Parole de Pro

 Sophie Dubois > intervenante professionnelle (gérante de la SARL Euro Water Land)  
> module de scénario prospectif et d'analyse des biotopes

*« Le Projet tuteuré est une mise en situation, en condition réelle. Encadrée par des enseignants, la promotion se transforme en véritable bureau d'études, avec toutes les compétences requises. Et, il arrive que le projet devienne réalité... Le projet tuteuré est une aventure humaine, sur une base professionnelle réelle, qui bascule le groupe d'étudiants, dès le début du cursus, en fonctionnement professionnel. Les aptitudes investigatrice, réflexive, intuitive, créative, technique... révélées ou acquises, sont des atouts indéniables, pour le stage ainsi que pour la vie professionnelle future des étudiants. »*



# La construction de votre projet professionnel individuel : le stage de fin d'année

## Quelle imbrication du stage dans le programme universitaire ?

La formation est construite selon une approche pluridisciplinaire avec des unités d'enseignements associant la géographie, l'écologie, l'aménagement paysager ainsi que des enseignements sur les attentes sociales des populations. Le but est d'apprendre aux étudiants à élaborer un diagnostic des territoires, une vision prospective ainsi que de proposer des solutions techniquement opérationnelles.

Ainsi, pour mettre en pratique l'ensemble des connaissances et approfondir le regard professionnel, la Licence professionnelle s'appuie sur **un stage professionnel d'une durée minimum de 12 semaines à partir de fin mars**.

Durant ce stage, l'étudiant est amené, selon le contexte territorial, soit à répondre à une commande précise, soit à participer à l'émergence ou au renforcement d'une autre vision des espaces au sein de l'entreprise ou de la collectivité, soit à participer à la mise en œuvre de diagnostics, de stratégies prospectives, de préconisations ou encore d'évaluation/révisions/ajustements de la gestion déjà mise en œuvre.

Le stage peut donc être réalisé sur une diversité de territoires (ruraux, urbains, péri-urbains) et aider à l'accomplissement d'une ou plusieurs missions, selon la taille du territoire et la durée de la mission.

## Quelles attentes de la formation ?

Le stage peut alterner des temps de recherche, de rédaction, de réflexion mais également de participation aux activités du service. L'étudiant est suivi par **un tuteur de stage** au sein de la collectivité / de l'entreprise ainsi que par **un tuteur universitaire** afin d'aider conjointement à la réussite du stage. L'étudiant doit rédiger à la fin de son stage **un mémoire** puis le **soutenir devant un jury**.

## Les sujets déjà abordés

Les sujets sont variés, la volonté de la formation est de s'ouvrir à un large panel d'acteurs en allant de l'étude de satisfaction, à l'élaboration d'une stratégie de mise en place de la gestion différenciée en passant par la construction participative d'un espace vert.

## Parole de Pro



Fabien Brimont > intervenant professionnel (Espaces Naturels Régionaux ENRX)  
> module plan de gestion différenciée, acteurs et réglementation, politique d'aménagement



« Le stage intégré à la Licence professionnelle est un moment fort du parcours des étudiants durant l'année de formation, du point de vue individuel. A la fois mise en pratique des connaissances acquises au cours de l'année, adaptation aux pratiques de travail des entreprises ou des collectivités mais aussi transition vers l'après, le stage est un formidable tremplin vers l'emploi et une immersion directe dans le monde professionnel. Le choix de la structure d'accueil et de la thématique traitée est donc particulièrement important. »

# Quelles perspectives professionnelles après l'année de Licence Professionnelle ?

## Quelles sont les structures et postes cibles à la sortie de la formation ?

La Licence Professionnelle Aménagement Paysager parcours Gestion Différenciée forme de futurs techniciens chargés de l'accompagnement et de la mise en œuvre de la gestion différenciée, de stratégies d'adaptation des espaces ou encore de la conception de nouveaux espaces. Ils travaillent ainsi de manière pluridisciplinaire sur les espaces publics afin de mettre en interaction les principes du développement durable, en conjuguant la multifonctionnalité des espaces tout en améliorant le cadre de vie des habitants, en favorisant ainsi la résilience des territoires.

Le titre professionnel peut en conséquence varier dans sa dénomination suivant la structure et les missions confiées. Les plus fréquentes sont : **chargé(e) de mission développement durable et cadre de vie, chargé(e) de mission paysage, responsable d'un service espaces verts (selon la taille de la collectivité), chargé(e) des politiques de transition d'un territoire etc.**

## Vous avez l'envie d'apprendre davantage et/ou de continuer votre cursus scolaire ?

Le but premier de la Licence Professionnelle est de former des étudiants capables d'intégrer une structure professionnelle à la suite de leur année universitaire. L'équipe pédagogique propose une diversité d'enseignements mais il se peut que l'étudiant cherche à enrichir ses compétences et son profil professionnel. Pour cela l'équipe pédagogique conseille sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

## Parole d'anciens étudiants



**Marie Sohier (promo 2015-2016).** Après plusieurs emplois alternant entreprises privées et collectivités, elle occupe aujourd'hui un poste de technicienne au Département des Hauts-de-Seine, chargée du suivi des marchés d'entretien et de travaux ayant trait à la gestion différenciée au sein du Parc de Sceaux.

*« Je considère que la Licence Professionnelle a compté pour moi comme une année d'expérience. Ayant suivi à la base un cursus dans l'aménagement paysager, la formation m'a permis d'appréhender les enjeux de biodiversité dans la gestion des espaces verts. Pour intégrer et porter une politique de gestion différenciée au sein d'une structure, il me paraît important de par mon expérience d'avoir un accompagnement affirmé des dirigeants sans quoi la démarche ne peut être entièrement accomplie. »*

**Benjamin Masiuk (promo 2018-2019).** A ce jour, il a intégré le Master Développement Territorial, Aménagement et Environnement à l'Université d'Artois.

*« La Licence Professionnelle m'a permis d'étayer mon futur parcours professionnel et a mis en évidence le besoin pour moi de continuer mes études notamment avec la question de la préservation du paysage dans l'aménagement du territoire. Cette formation s'ouvre de manière non négligeable vers le monde professionnel, le suivi et l'accompagnement de l'équipe pédagogique en est la clé de réussite. Il est important de se rendre disponible pour rencontrer un maximum d'acteurs et d'apprendre à travailler en équipe projet. »*



**Léa Coftier (promo 2017-2018).** Après sa formation, Léa a travaillé en laboratoire d'expertises agricoles avant de reprendre une formation de guide nature au parc ornithologique du Marquenterre avec l'université de Picardie Jules Verne. Aujourd'hui, elle est à la recherche d'un emploi permettant de valoriser le diplôme obtenu.

*« La formation offre des sujets d'apprentissage variés et permet de diversifier ses connaissances notamment dans l'aménagement paysager pour ma part. Les enseignements en économie et en management de projet m'ont permis durant mon stage de mettre en place un projet d'aménagement ayant pour vocation la sensibilisation à l'environnement et la valorisation du patrimoine historique. J'ai eu l'occasion d'œuvrer dans la stratégie communale avec la concertation des acteurs. »*



# Une université à taille humaine et de nombreux terrains d'application

La majeure partie des cours se déroule au sein de l'université d'Artois (**site d'Arras**). Selon les enseignants, les cours se déroulent au sein d'une salle classique (toutes équipées d'un vidéoprojecteur) ou au sein d'une salle informatique. L'ensemble de l'université est couverte par la Wifi. D'autres cours ont lieu sur les espaces extérieurs de l'université qui depuis 2018 est passée à la gestion différenciée.



Le programme universitaire réserve plusieurs heures de découvertes professionnelles, accompagnées d'un intervenant référent. Vous serez donc amenés à vous **déplacer en région** afin d'étudier des cas concrets et/ou de rencontrer des acteurs de la gestion durable des espaces publics.

Pour aborder les thématiques environnementales et agricoles, l'université travaille en partenariat avec le lycée agro-environnemental d'Arras situé à Tilloy-lès-Mofflaines (à 5 min en voiture de l'université). De même, pour aborder l'aménagement paysager, l'université travaille également en partenariat avec le lycée horticole de Lomme (à 50 min en voiture de l'université). Quelques déplacements seront donc à prévoir au sein de ces deux établissements publics agricoles.



Les centres de ressources de ces deux établissements agricoles vous sont accessibles ainsi que la Bibliothèque Universitaire. L'UFR Histoire, Géographie, Patrimoines à laquelle est rattachée la formation dispose de matériels que les étudiants peuvent emprunter. De même, le lycée agro-environnemental d'Arras dispose de matériel de prélèvement et d'observation naturaliste au sein de son laboratoire, que les étudiants pourront utiliser durant leur projet universitaire.

Vous l'aurez compris cette formation au sein de l'université ne se résume pas à une approche théorique. En effet, les nombreux enseignements et projets nécessitent une appropriation d'outils de terrain à la fois de connaissance, de participation du public, ou encore de gestion des espaces. En plus du parcours scolaire, les enseignants seront amenés à vous guider vers des associations, des évènements, afin d'enrichir davantage votre profil professionnel.



# Une formation avec des étudiants au profil diversifié !

A l'image de l'équipe enseignante, la Licence Professionnelle recrute chaque année des profils diversifiés d'étudiants dans l'optique de favoriser l'apprentissage collectif, en mobilisant les compétences acquises.

Suivant votre parcours scolaire et/ou professionnel, découvrez les avantages à intégrer la formation :

## **Vous venez d'un BTS Aménagement Paysager**

Chaque paysage est l'opportunité pour vous d'y apporter une nouvelle lecture. La formation vous propose de porter un regard encore plus transversal sur ces espaces et d'associer le public dans son évolution. Vous pourrez également développer des compétences en écologie du paysage ainsi que sur l'approche durable de la gestion et de l'aménagement des espaces publics, tout en apportant votre expertise qualitative sur ces espaces.

## **Vous venez d'un BTS Gestion et Protection de la Nature**

La place primordiale de l'écologie dans notre société est pour vous une évidence. La formation vous propose de confronter cet enjeu à d'autres enjeux primordiaux (social, économie) de notre société et ce afin de construire les modes d'habiter de demain. Vous aborderez l'écologie en milieu urbain et notamment, comment les espaces naturels, semi-naturels et verts s'inscrivent dans la lutte contre le réchauffement climatique ainsi que dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

## **Vous venez d'une Licence de Géographie**

L'aménagement du territoire dans sa globalité n'a plus de secret pour vous et pourtant vous êtes sensible aux questions environnementales, de verdissement de la ville ou encore de biodiversité urbaine. La formation vous propose de développer la place des espaces naturels, semi-naturels et verts en ville et leurs apports pour notre société. Vous apprendrez à œuvrer dans la gestion et l'aménagement de ces espaces dans une approche de développement durable.

## **Vous possédez un profil différent de ceux abordés ci-dessus (reprise d'étude, formation continue...)**

La Licence Professionnelle accueille chaque année ce type de profil afin de diversifier les vécus et compétences des étudiants. La formation vous permet d'orienter votre parcours professionnel dans la gestion et l'aménagement durable des espaces publics en apprenant l'ensemble des outils et connaissances nécessaires tout en abordant la démarche en mode projet et suivant une approche réflexive.

Vous êtes intéressé(e) pour rejoindre la Licence Professionnelle Aménagement Paysager parcours Gestion Différenciée ?

Vous pouvez :

- vous inscrire en ligne via le portail internet de l'université d'Artois
- Demandez des précisions auprès du secrétariat : [lp-amenagement@univ-artois.fr](mailto:lp-amenagement@univ-artois.fr)
- échanger avec le responsable de la formation pour avoir davantage d'informations.  
Coordonnées : Fabien Roussel @: [fabien.roussel@univ-artois.fr](mailto:fabien.roussel@univ-artois.fr)